

Action d'insertion des jeunes en difficulté - Collaboration avec le Centre Omnisports Pierre Croppet, Les Haras de Franche Comté et l'Association Départementale du Doubs pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADDSEA)

M. LE MAIRE, Rapporteur : Cette action est la poursuite de l'expérimentation engagée dès le mois de décembre 2005 (délibération du Conseil Municipal du 21 novembre 2005) et pour laquelle la Ville a versé une subvention de 12 300 €.

Il s'agissait d'offrir à des jeunes en difficulté suivis par des éducateurs spécialisés, un terrain d'insertion en utilisant le cheval et ses métiers comme vecteur de socialisation et d'insertion professionnelle.

Les trois partenaires (Centre Omnisports Pierre Croppet, Les Haras, l'ADDSEA) participent au projet chacun en fonction de ses compétences. Le Centre Omnisports Pierre Croppet assure le pilotage de l'opération. Un comité de pilotage accompagne et valide les étapes de cette expérimentation.

Après une période d'adaptation, pendant laquelle les partenaires ont appris à travailler ensemble et se compléter, cette action atteindra son rythme de croisière en fin de cette d'année. Les jeunes (2 garçons, 2 filles) sont pris en charge par le biais de Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE). Des recrutements supplémentaires seront examinés au cours de l'année 2007.

Afin de développer cette action, il est proposé de poursuivre le soutien engagé l'année dernière en versant une subvention de 10 795 € au Centre Omnisports Pierre Croppet, structure porteuse du projet.

En cas d'accord, la subvention de 10 795€ sera prélevée au chapitre 65.523/6574.5072 CS 30200.

Après avis favorable unanime de la Commission Développement Local, le Conseil Municipal est invité à décider du versement de cette subvention.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Mme PRESSE, Mme POISSENOT n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 6 novembre 2006.